

Une première victoire contre le projet inutile CDG Express : l'arrêt définitif des travaux doit suivre!

Paris, le 10 novembre 2020

Les élu·e·s Front de Gauche de la Région Ile-de-France se félicitent de l'annulation partielle, par le tribunal administratif de Montreuil, de l'arrêté autorisant les travaux de la liaison privée CDG Express. Ils appellent à la poursuite de la mobilisation pour faire cesser définitivement les travaux de ce projet scandaleux.

Pour Fabien-Guillaud-Bataille, conseiller régional et administrateur d'IDF Mobilités, « le jugement du tribunal administratif est une excellente nouvelle pour toutes celles et ceux, usagers, syndicalistes, élu·e·s locaux et notamment notre collègue maire de Mitry-Mory Charlotte Blandiot-Faride, qui se battent depuis plusieurs années contre ce projet inutile, contraire à l'esprit du service public, nuisible au fonctionnement du réseau public de transports et aux déplacements quotidiens de ses usagers. Nous pensons en particulier aux usagers du RER B, qui souffrent depuis des mois des fortes perturbations causées par les travaux du CDG Express ».

Pour Didier Mignot, conseiller régional, « cette décision de justice vient confirmer ce que nous dénoncions tous : ce projet n'est pas justifié par un quelconque "intérêt public majeur". Il ne constituera pas une meilleure desserte vers Roissy, et sera inopérant pour les Jeux olympiques de Paris en 2024, puisque sa mise en service a été décalée à fin 2025. Il ne répond pas non plus au développement du trafic aérien sur Roissy, qui s'est notablement réduit. Il est en outre désastreux sur le plan écologique. De fait, comme le souligne le tribunal, le CDG Express, ne contribuera pas à l'attractivité de la Région et de la capitale. Dès lors, pourquoi s'obstiner à poursuivre ce projet inepte ? ».

Pour Céline Malaisé, présidente du groupe Front de Gauche, « la décision du tribunal administratif montre une fois encore que les mobilisations conjointes des citoyen·ne·s et des élu·e·s finissent par payer. Ces mobilisations doivent se poursuivre. D'autant plus qu'elles sont aussi liées aux débats sur l'aménagement global de ce secteur du territoire francilien, qui inclut le triangle de Gonesse et le projet de terminal T4 à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Ce camouflet pour le CDG Express doit renforcer le combat et la réflexion collective pour un aménagement réellement durable de ce territoire. A la Région Ile-de-France, il serait temps que Valérie Pécresse prenne part à cette mobilisation. Malgré ses fausses indignations, elle a choisi depuis le début d'être passive sur ces questions. Jamais elle n'a affirmé d'opposition claire et déterminée au CDG Express ! Pour notre part, nous continuerons à être mobilisés afin que les travaux du CDG Express s'arrêtent de manière définitive, et proposerons que les deux milliards d'euros du CGD Express soient utilisés pour les transports du quotidien, notamment la rénovation du RER B. »

Suivi presse : Eric Defouilhoux 06 74 30 74 28 / eric.defouilhoux@iledefrance.fr

